



Adoption Council of Canada
Conseil d'adoption du Canada

Pour diffusion immédiate

Les familles adoptives ont besoin de soutien toute l'année : une nouvelle recherche canadienne met en évidence les besoins urgents en matière de soutien postadoption

OTTAWA, ONTARIO – (18 décembre 2014) – Selon les [résultats d'un sondage](#), publiés aujourd'hui par le Conseil d'adoption du Canada (CAC), les principaux défis auxquels doivent faire face les familles adoptives d'enfants ayant des besoins particuliers seraient liés aux difficultés d'accès en temps opportun aux ressources, aux services postadoption et au soutien financier nécessaires.

Cette enquête réalisée en ligne donne suite à [une étude menée par D^{re} Alice Home](#), chercheuse à l'Université d'Ottawa, sur le parentage d'enfants adoptifs ayant des besoins particuliers liés à un handicap. Un sondage a été mené auprès de cent soixante-sept parents adoptifs ou des professionnels de la Colombie-Britannique et de l'Ontario. Pour les deux tiers des répondants, l'accès limité aux services actuels et le besoin constant de défendre les intérêts de l'enfant constitueraient les principaux défis. Pour près de la moitié des participants, le soutien et les services postadoption seraient insuffisants.

« Il n'y a pas, dans la communauté, suffisamment de services qui visent à protéger la durabilité d'une adoption et à fournir aux familles adoptives le soutien et les ressources dont elles ont besoin, tels que des groupes de soutien, des mentors, des professionnels de la santé mentale formés en adoption, des soins de relève... », a déclaré un fournisseur de services.

Plus de la moitié des répondants ont rapporté que les personnes aidantes ne disposaient pas de suffisamment de soutien pour la gestion des comportements problématiques découlant de handicaps cachés et de passé difficile. Selon 46 % des participants, les parents devaient « éduquer » eux-mêmes les professionnels et les membres de la communauté qui manquaient de connaissances en la matière.

Être confronté chaque jour à de tels défis peut avoir à la longue des conséquences dévastatrices. Une famille « a dû prendre la décision d'interrompre l'adoption six mois après le placement de l'enfant en raison du nombre de problèmes et de leur gravité auxquels étaient confrontés frères et sœurs faute d'en avoir été informés par l'agence, et de la difficulté à obtenir un soutien adéquat ».

Lorsqu'un soutien est offert, les parents et les professionnels disent que cela fait une différence. Selon 75 % des répondants, les types de soutien les plus utiles seraient le soutien financier, les subventions à l'adoption, la participation de professionnels avisés et les services du répit. Comme un parent l'a fait remarquer : « du répit subventionné comme aide après adoption, quel soulagement! »

Cependant, c'est précisément du soutien de ce genre qui est le moins disponible. Plus de 25 % des participants ont affirmé ne pas pouvoir bénéficier de subventions à l'adoption ni de service de répit.

Pour près des deux tiers des répondants, les groupes de soutien pour parents constituent une forme d'appui qui s'avère essentiel. Toutefois, de tels groupes ne sont à la disposition que de 20 % des répondants. Comme un fournisseur de services l'a expliqué : « Nous mettons une famille en contact avec d'autres familles qui deviennent alors son soutien. Elles “comprennent” que des familles ou des amis ont du mal à “y arriver”. »

Selon Laura Eggertson, présidente du Conseil d'adoption du Canada, les résultats de l'enquête démontrent l'importance de fournir du soutien postadoption toute l'année aux familles qui adoptent des enfants qui ont été victimes de traumatismes ou de négligence dans leurs familles d'origine, ou ayant subi les traumatismes associés à de multiples placements en familles d'accueil ou en foyers de groupe.

« Le Mois national de la sensibilisation à l'adoption vient de se terminer, nous dit Laura. Mais il est essentiel de se rappeler que plusieurs de ces enfants formidables continuent à avoir besoin d'un soutien toute l'année, tout comme leurs familles adoptives, pour atteindre leur plein potentiel et développer leurs forces. Nous devons faire un meilleur travail pour, d'une part, trouver des familles permanentes pour les quelque 30 000 enfants et adolescents pris en charge à travers le Canada et, d'autre part, offrir à ces enfants et à leurs familles un soutien continu. »

« Cette étude met en lumière les mêmes enjeux que ceux que j'avais découverts », a déclaré la D^{re} Home. « Les parents de ces enfants complexes doivent pouvoir *compter* sur des services appropriés et abordables lorsqu'ils en ont besoin. Nous ne pouvons attendre d'eux qu'ils se battent chaque fois qu'ils veulent obtenir un peu d'aide. Un important rapport publié aux États-Unis a conclu qu'il est essentiel de rendre ces services accessibles à toutes les familles qui en ont besoin pour assurer la permanence du placement. Que nous faut-il de plus pour agir? »

En réponse aux conclusions du sondage, le CAC a décidé de relancer sa boîte à outils des services postadoption comme [ressource gratuite téléchargeable](#) à l'intention des familles et des professionnels. La première partie offre du soutien quant à savoir pourquoi, quand, où et comment former un groupe de soutien aux parents adoptifs. La seconde partie propose un contenu de base pour les discussions de groupe : ressources liées aux handicaps, aux traumatismes, à l'attachement, aux services de répit et à la collaboration avec des professionnels et des intervenants du système d'éducation.

Le CAC rappelle aussi aux familles et aux professionnels qu'ils peuvent consulter sur son site Web la [série de vidéos et de monographies téléchargeables gratuitement](#) traitant du parentage d'enfants ayant des besoins particuliers. Les vidéos aideront les parents à se rendre compte qu'ils ne sont pas seuls et les monographies leur fourniront une aide pratique en matière de handicaps, de défense des intérêts et d'enjeux de culture chez les enfants adoptés ayant des besoins particuliers.

« Les familles doivent avoir accès à des ressources postadoption et à des formes utiles de soutien pour rester réunies », affirme Sarah Pedersen, directrice générale du CAC. « Nous espérons que nos ressources postadoption permettront de combler quelque peu les lacunes dont nous fait continuellement part la communauté canadienne de l'adoption. »

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Sarah Pedersen, directrice générale
Conseil d'adoption du Canada
sarah@adoption.ca
1-888-542-3678

D^{re} Alice Home, professeure émérite
Université d'Ottawa
Alice.Home@uottawa.ca (établie en C.-B.)

À propos du Conseil d'adoption du Canada

Vision : Permettre à chaque enfant et adolescent du Canada de bénéficier d'une famille permanente et d'un soutien familial adéquat.

Mission : Nous sommes la voix du Canada en matière d'adoption; nous nous efforçons de favoriser l'engagement des communautés envers la permanence des enfants et des adolescents en attente. Nous soutenons et encourageons les jeunes dans le processus menant à l'adoption; nous les mettons en relation avec les familles et les ressources dont ils ont besoin.